



**Cabinet de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement**

Paris, le 22 janvier 2014

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI**

## **DISCOURS CÉCILE DUFLOT**

**Intervention de Madame Cécile DUFLOT**

**Ministre de l'Égalité des Territoires et du Logement**

**Signature du Contrat de Développement Territorial**

**« Territoire de la culture et de la création »**

Monsieur le Préfet de région, Monsieur le Préfet de département,  
Monsieur le Vice-président de Région,  
Mesdames et Messieurs les maires  
Mesdames et Messieurs les élus  
Mesdames, Messieurs,

C'est un grand plaisir pour moi, Monsieur le Président de Plaine Commune, cher Patrick Braouezec, Mesdames et Messieurs les Maires d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de la signature du Contrat de Développement Territorial du « Territoire de la culture et de la création », le 5<sup>ème</sup> CDT à être signé parmi la vingtaine de Contrats en cours d'élaboration.

Le sens du projet du Grand Paris, et son utilité, c'est tout particulièrement sur des territoires tels que le vôtre qu'ils devront se concrétiser.

L'histoire récente s'est montrée successivement généreuse avec votre territoire – nous savons ce que la révolution industrielle et le développement économique de la première moitié du XXème siècle ont dû à vos usines et à vos ouvriers – puis cruelle.

La désindustrialisation, le chômage, la crise des grands ensembles, les nuisances générées par les infrastructures routières et ferroviaires et par les couloirs aériens, ont profondément traumatisé vos villes. Et entraîné un sentiment de relégation, pour ne pas dire d'abandon, d'une partie des populations.

A tel point que certains décideurs avaient fini par ne plus voir les formidables atouts du territoire : sa centralité, sa jeunesse, sa diversité, ses infrastructures, ses services publics, l'abondance des terrains mutables, sans parler des qualités paysagères et naturelles et du magnifique patrimoine architectural et artistique.

Concrétisant l'ambition portée il y a déjà 30 ans de cela par les architectes Roland Castro et Michel Cantal Dupart dans le cadre de Banlieues 89, l'Etat a enfin compris que la frontière entre Paris et la banlieue était totalement dépassée et que parmi les choses dont ladite banlieue avait besoin, il y avait notamment la dignité et la reconnaissance. Et la fierté, telle que celle apportée par le rayonnement du Stade de France qui a trouvé ici un site à son échelle.

Cette révolution des mentalités a permis d'implanter sur votre territoire des équipements prestigieux comme le Stade de France, qui ont contribué à transformer son image et à enclencher un processus de rénovation qui était nécessaire.

A présent que Plaine Commune est enfin pleinement reconnue comme l'un des territoires de la Métropole à part entière, il importait de construire un projet. Vos élus l'ont porté avec détermination et acharnement.

Un projet fédérateur des énergies des pouvoirs publics et des acteurs privés, un projet dans lequel la société civile et la population se reconnaissent, un projet qui éclaire l'avenir et donne le sens de l'intérêt général.

Et c'est précisément ce que vous avez fait avec le CDT que nous nous apprêtons à signer.

Je sais combien vous avez été précurseurs, à l'échelle du Grand Paris, dans l'engagement d'une démarche de véritable coopération intercommunale.

Et vous avez su travailler avec vos voisins, dont la Ville de Paris, pour faire aboutir des projets remarquables tels que le campus Condorcet.

La dénomination de Plaine Commune parle d'elle-même. Il s'agit d'un territoire partagé, où l'esprit de coopération prime sur celui de concurrence. Où l'on a compris que l'espace était un bien rare et précieux et que la responsabilité des décideurs politiques vis-à-vis des populations présentes et des générations futures imposait une utilisation économe du sol, qui est par excellence un « bien commun ».

Or ce dont nous avons véritablement besoin à présent, c'est que cet esprit de coopération, cette recherche de cohérence dans le développement des différentes parties du territoire, animent l'ensemble de la Métropole.

Vous n'avez pas ménagé vos efforts depuis l'adoption de la loi sur le Grand Paris en 2010 pour donner du contenu et du sens à ce qui était alors un projet largement déconnecté des besoins des Franciliens.

Vous avez su vous approprier le projet du Grand Paris afin de l'adapter à vos besoins et à votre réalité locale, en faire un projet inclusif, faire évoluer le tracé du métro, élaborer des projets ambitieux – telle la gare-pont de Pleyel qui sera un repère du Grand Paris, porter une ambition pour le développement de l'économie sociale et solidaire, bref vous avez su en faire Votre projet de développement.

Vous avez su travailler en bonne intelligence avec les services de l'Etat – et je souhaite remercier le Préfet de Région Jean Daubigny, son prédécesseur, et leurs collaborateurs pour leur implication, leur confiance dans le potentiel de votre territoire et leur volonté d'aboutir, qui ont permis de parvenir à cette conclusion heureuse.

Vous avez placé votre travail dans le respect des orientations du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France, cher Alain Amédro, qui est désormais notre feuille de route partagée entre l'Etat et les collectivités sur l'aménagement de la région capitale depuis son approbation par décret le 27 décembre dernier.

Je tiens à saluer tout particulièrement l'effort que vous avez accepté de consentir pour prendre votre part dans la construction des logements dont la métropole parisienne a tellement besoin.

Il faut dire les choses clairement : nous sommes collectivement engagés dans une véritable bataille pour résoudre la crise du logement en Ile-de-France.

La situation actuelle, caractérisée par une pénurie de l'offre et des niveaux de prix et de loyers ayant atteint des sommets sans précédent, a des conséquences désastreuses. Elle exclut les moins aisés d'entre nous du cœur de la métropole, de ses emplois, de ses équipements, de ses opportunités multiples. Elle détourne de l'économie productive des richesses dont les entreprises sont les premières à dire qu'elles seraient plus utiles ailleurs. Elle contribue à la ségrégation territoriale qui gangrène notre société et menace l'idéal républicain de l'égalité et de la fraternité.

La crise du logement ne pourra être jugulée qu'avec un accroissement important du rythme de construction de logements.

Vous savez que le gouvernement s'y emploie au plan national en renforçant l'arsenal législatif et réglementaire pour faciliter la mise à disposition de foncier public, accélérer les procédures, réduire le coût des constructions, développer la construction de logements sociaux, encadrer les loyers excessifs, mobiliser des financements supplémentaires. La gravité de la crise en Ile-de-France appelant des réponses spécifiques, je présenterai la semaine prochaine en Conseil des ministres une communication sur les mesures que l'Etat entend mettre en œuvre pour passer à la vitesse supérieure.

Je mesure combien l'objectif de 4.200 logements neufs par an sur le périmètre de votre CDT est ambitieux.

Mais nous avons besoin que votre territoire soit au rendez-vous de cet objectif pour atteindre les 70.000 logements nécessaires chaque année au niveau régional.

Je suis convaincue que votre objectif est atteignable.

Tout d'abord, votre territoire, à la différence d'autres, est déjà un territoire bâtisseur. Le fait que plusieurs villes membres de Plaine Commune aient vu leur parc de logements augmenter de plus de 20% au cours de la dernière décennie témoigne de votre engagement à vous saisir de cet enjeu à bras le corps et méritait d'être souligné par la ministre du logement.

De plus, vous avez entrepris une action foncière ambitieuse vous permettant de maîtriser le devenir des terrains et de peser sur les valeurs de sortie des opérations avec l'aide de l'Etablissement Public Foncier régional.

Outre le processus naturel de densification des tissus urbains qu'il faut favoriser et accompagner les grandes opérations d'aménagement que vous portez – tels les projets de la Porte de Paris à Saint-Denis, des Tartres à la jonction de Pierrefitte, Stains et Saint-Denis, l'écoquartier fluvial de l'Île-Saint-Denis, l'écoquartier du Fort d'Aubervilliers, et cette énumération est loin d'être exhaustive, apporteront une contribution significative à l'accroissement du parc de logements.

En matière de transport, votre territoire va bénéficier du Nouveau Grand Paris décidé par le gouvernement en mars dernier. Comme vous le savez, notre ambition consiste à réaliser de nouvelles lignes pour desservir les territoires enclavés tout en améliorant les réseaux existants.

Déjà relativement bien desservi, votre territoire va accueillir au cours des prochaines années de nombreuses nouvelles lignes de transports en commun : Tangentielle Nord, extension des lignes 12 et 14 du métro, lignes 15, 16 et 17 du métro Grand Paris Express, tramway T8,...

Plaine Commune disposera sans doute d'un maillage parmi les meilleurs du Grand Paris. Cette desserte sera non seulement un atout pour accueillir les entreprises – le développement spectaculaire de la Plaine Saint-Denis illustre l'intérêt

d'une bonne desserte pour attirer les employeurs et rééquilibrer le développement économique régional –

mais aussi pour la qualité de vie au quotidien des habitants, pour la réduction des nuisances, pour la préservation de l'environnement, et pour quelque chose qui me tient particulièrement à cœur, rapprocher les emplois des habitants pour réduire la durée des transports quotidiens.

Les nouvelles gares de transports en commun que votre territoire accueillera doivent être le cœur d'autant de projets urbains qui seront l'occasion de créer de nouveaux lieux de vie. Tel doit être le sens de vos 6 secteurs stratégiques d'aménagement d'échelle métropolitaine.

Le Grand Paris doit être exemplaire dans la manière de créer de nouveaux quartiers de ville conciliant qualités d'insertion urbaine, de mixité fonctionnelle et sociale, et d'exigence environnementale. Des quartiers denses où l'on n'a pas besoin de voiture pour se déplacer, où l'on trouve à portée de main tous les services et les équipements de proximité qui font la commodité et le plaisir de la vie en ville. C'est cela une ville durable.

Nous avons la chance de disposer dans notre pays de grands professionnels de l'aménagement et de l'architecture prêts à relever ce défi. Votre SEM, Plaine Commune Développement, accomplit un travail remarquable.

Et vous pouvez compter sur les outils d'aménagement de l'Etat, l'EPA Plaine de France et l'AFTRP, pour vous appuyer dans la mise en œuvre des projets complexes.

En plaçant votre projet de territoire sous le signe de la culture et de la création, vous avez non seulement pris acte de la place importante qu'occupent d'ores et déjà la culture et ses industries sur votre territoire – et le lieu où nous nous trouvons en est un magnifique symbole, mais vous avez aussi voulu en faire un axe fort de votre devenir, un élément fédérateur qui contribuera à donner du sens à la

transformation du territoire. Des initiatives telles que le « 1% culture-crédation » pour accompagner les projets d'aménagement d'une commande artistique, l'accompagnement artistique des chantiers ou encore les projets de « fabriques culturelles » sont autant de bonnes idées dont les autres territoires de la métropole feraient bien de s'inspirer.

Pour toutes ces raisons, l'Etat est heureux de vous accompagner dans vos projets par la signature du CDT. Mais cette signature, si elle constitue l'aboutissement de plusieurs années de travail, est avant tout le point de départ de la concrétisation de nos engagements respectifs.

Pour ce qui le concerne, l'Etat sera au rendez-vous par la réalisation des nouvelles lignes de métro du Grand Paris Express et par sa contribution financière à l'amélioration et à l'extension des transports existants dans le cadre du plan de mobilisation porté par la Région.

L'Etat facilitera la réalisation de vos projets d'aménagement par la mobilisation de son foncier et celui de ses opérateurs – et je sais que parmi les premiers terrains cessibles identifiés par le Préfet de Région figurent des emprises importantes telles que le Fort de l'Est ou le Fort de la Briche à Saint-Denis, pour lesquels je veillerai à ce qu'ils puissent être rapidement cédés et ainsi accueillir des projets d'aménagement.

Et je vous invite à faire connaître à l'Etat les autres terrains publics dont vous pensez qu'ils pourraient selon vous muter afin d'accélérer le processus de libération et ainsi générer un « choc foncier » qui contribuera à la relance de la construction.

Enfin, l'Etat mobilisera l'ensemble de ses politiques – dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la santé, de l'innovation, de la couverture numérique du territoire, ou de la transition écologique et énergétique.

La nouvelle génération de Contrats de plan pour la période 2014-2020, que le Préfet de Région est chargé de négocier au nom de l'Etat, comportera un volet

consacré à la mise en œuvre du Grand Paris, afin de co-financer les projets stratégiques concourant au développement du territoire métropolitain.

Je connais la préoccupation d'un certain nombre d'entre vous concernant le projet de Métropole du Grand Paris et de l'impact de cette réforme sur le devenir de votre territoire.

Comme vous le savez, le Parlement a tranché en décembre et nous saurons demain si le Conseil constitutionnel valide les dispositions adoptées par le législateur. Pour ce qui me concerne, je pense que les structures et les organisations sont ce que les hommes et les femmes en font.

Je suis persuadée que les difficultés auxquelles est confrontée notre région impliquent de dépasser les égoïsmes locaux afin de définir et mettre en œuvre un vrai projet global.

C'est pour cela que j'attends de la Métropole qui verra le jour en 2016, qu'elle favorise les coopérations et nous aide à traiter les problèmes à une échelle pertinente, en cohérence bien entendu avec le SDRIF et les stratégies élaborées au niveau de la Région. Pour autant, je suis convaincue que la Métropole ne signifie en rien la fin de l'histoire pour un territoire tel que le vôtre. Bien au contraire ! Si vous continuez à aller de l'avant, à être moteurs de votre développement, la Métropole sera heureuse de trouver dans votre territoire un partenaire et un relais. Plaine Commune a-t-elle signifié la fin des villes qui la constituent ? Non ! Et bien il n'y a pas de raison pour qu'il en aille autrement avec la Métropole. Et la voie de votre développement tracée par le CDT ne s'arrête fort heureusement pas en 2016 !

Le dispositif proposé pour la mise en œuvre du CDT, avec des réunions de suivi annuelles, permettra de s'assurer que les projets avancent conformément à ce qui est prévu. Vous pouvez compter sur moi pour veiller durablement à ce que la promesse du Grand Paris devienne une réalité quotidienne pour les habitants. J'adresse donc tous mes vœux de bonheur en ce début d'année et de réussite au CDT « Territoire de la culture et de la création » et aux femmes et aux hommes qui le font vivre.

Je vous remercie.